# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-3-64 - 237425

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS** (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.*
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

**ABONNEMENT ANNUEL**
**15 Francs**



## LA MOUCHE DE LA CAROTTE

La Mouche de la carotte (Psila Rosae Fab) est un ennemi redoutable qui peut, en année favorable à son évolution, compromettre sérieusement la rentabilité des cultures de carottes. Elle peut également attaquer le céleri et, plus rarement, le panais et le persil.

### DESCRIPTION ET BIOLOGIE -

La Mouche de la carotte passe l'hiver dans le sol sous forme d'une pupe qui a l'aspect d'un petit tonnelet brunâtre de 6 à 7 mm de long.

Les premiers adultes apparaissent en Avril-Mai. Ils sont noir grisâtre et mesurent 4 à 5 mm de long. Le début de ce premier vol est souvent observé lorsque les températures maximales atteignent 15° et après une période pluvieuse. Chaque femelle peut pondre jusqu'à 150 oeufs qu'elle dépose isolément ou par paquets dans le sol au voisinage des ombellifères cultivées et sauvages : carotte, céleri, fenouil, panais, persil, ciguë.

Dès leur éclosion, 10 à 12 jours plus tard, les jeunes larves blanc jaunâtre cheminent dans le sol pour atteindre la plante hôte. Pendant quelques jours elles se nourrissent de radicelles puis pénètrent dans la racine principale. Quatre à cinq semaines plus tard elles atteignent leur complet développement, 6 à 8 mm, et se nymphosent au voisinage immédiat de la plante attaquée. Cette nymphose dure plusieurs semaines et c'est en juillet qu'apparaît le deuxième vol dont les dégâts seront observés en automne. Il y a donc généralement deux générations ; exceptionnellement, dans certaines régions, une troisième génération peut se manifester.

La végétation des cultures atteintes est languissante, le feuillage jaunit puis rougit ; il peut même s'ensuivre un flétrissement dû à une mauvaise alimentation en eau. Les racines principales sont creusées de galeries irrégulières, sinueuses et descendantes. Elles se crevassent et des pourritures dues à des champignons et des bactéries s'installent. La valeur marchande des racines atteintes est fortement diminuée et, de plus, ces pourritures leur donnent un goût amer.

### METHODES DE LUTTE -

Les semis tardifs effectués après la mi-Juin permettent d'éviter les attaques du premier vol. Ils réduisent également l'importance de la deuxième génération, surtout s'ils n'existent pas à proximité des ombellifères cultivées ou sauvages susceptibles d'héberger le ravageur au moment du premier vol.

.../...

.../...

La lutte chimique peut être envisagée soit contre les adultes, soit contre les jeunes larves.

La destruction des adultes au moment des vols avec des produits à base de D.D.T., LINDANE, HEPTACHLORE, PARATHION et OLEOPARATHION peut donner quelques résultats mais elle nécessite souvent un nombre de traitements assez élevé.

Dans la pratique, seuls les traitements du sol et des semences sont utilisés pour éviter les attaques de la Mouche de la carotte.

a) TRAITEMENT DU SOL :

Les traitements du sol consistent à épandre avant semis un produit insecticide qui assure la destruction des jeunes larves dès leur éclosion. C'est une méthode de lutte très efficace mais elle est coûteuse et risque de provoquer un déséquilibre dans la faune du sol.

Pour limiter ces inconvénients, l'épandage des produits peut être localisé sur la ligne de semis. Dans ce cas, les doses d'emploi doivent être réduites au tiers. Les produits qui peuvent être utilisés sont :

- ALDRINE à la dose de 40 g de matière active à l'are
- CHLORDANE " de 80 g " " "
- HEPTACHLORE " de 30 g " " "
- PARATHION " de 100 g " " "

Le LINDANE est également efficace à la dose de 15 g de matière active à l'are mais il doit être utilisé avec prudence car il risque de communiquer un mauvais goût aux carottes.

b) TRAITEMENT DES SEMENCES :

Cette technique consiste à enrober les semences d'un insecticide qui, après le semis, diffusera plus ou moins autour des jeunes plantules, les protègeant des larves. C'est un procédé peu onéreux, mais sa durée d'efficacité est plus limitée que celle du traitement du sol.

Il est intéressant pour les cultures tardives susceptibles d'être attaquées par la deuxième génération. On peut utiliser des produits à base d'ALDRINE, d'HEPTACHLORE, de LINDANE à la dose de 60 g de matière active par kilo de grains. Le LINDANE doit être utilisé avec prudence car il risque également de communiquer un mauvais goût aux carottes.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'ORLEANS

Le Directeur Gérant : L. BOUYX.